

**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 12 NOVEMBRE 2008
à 18 Heures 30**

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en Salle de l'Espace Saint-Jean, le :
Mercredi 12 Novembre 2008
à 18 heures 30

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

---oooOooo---

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 Septembre 2008

---oooOooo---

ORDRE DU JOUR :

I – FINANCES

1. Décision modificative n° 2 – budget 2008 –
2. Ouverture d'une ligne de trésorerie sur le budget communal -
3. Convention relative à l'organisation du service de l'interclasse de midi entre le Maire de la Roquette-sur-Siagne et les directeurs des écoles primaires et maternelles – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document –
4. Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ces nouveaux documents :
 - a) pour l'accueil de loisirs ;
 - b) pour l'accueil jeunes enfants 0-4 ans et 4-6 ans halte garderie « Les Grilous ».

II – URBANISME

1. Approbation de la modification du Plan d'Occupation des Sols –
2. Projet immobilier de 74 logements sociaux Avenue de la République – Exonération de la Taxe Locale d'Equipement –

III – ADMINISTRATION GENERALE

1. Bail entre la Commune et Orange relatif à l'implantation d'une antenne de radiotéléphonie – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ce document -

IV - QUESTIONS DIVERSES

1. Décisions prises par le Maire en vertu de la délibération n° 43/2008 du 2 Avril 2008, (liste jointe) :
 - a) n° 45/2008 décidant la signature de l'avenant n° 1 au lot n° 8 « boulangerie, pâtisserie, viennoiserie » au marché alimentaire 2007/2008 ;
 - b) n° 46/2008 décidant les signatures des avenants n° 1 aux lots n° 1 « viande fraîche de boucherie », n° 2 « charcuterie, viande fraîche de porc, produits traiteurs », n° 9 « pâtes fraîches », n° 10 « biscuiterie, confiserie », des avenants n° 2 aux lots n° 3 « lait, produits laitiers, œufs », n° 5 « fruits frais », n° 6 « surgelés, gamme de produits frais », de l'avenant n° 4 au lot n° 4 : « légumes frais, pommes de terre », et de l'avenant n° 5 au lot n° 7 « denrées alimentaires d'épicerie » du marché alimentaire 2007/2008 ;
 - c) n° 47/2008 de s'approvisionner à la SA SAUVE VIANDES pour le lot n° 1 « viande fraîche de boucherie » et à la société DOUMENGE SUD-EST pour le lot n° 7 « denrées alimentaires d'épicerie » pour la période du 1^{er} Octobre 2008 au 7 Novembre 2008 ;
 - d) n° 48/2008 acceptant la proposition d'intervention de SIGSOL (société d'ingénierie géologique et d'aménagement étude des sols et fondations) pour une campagne d'investigations géotechniques ;

- e) n° 49/2008 acceptant l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de locaux, de terrains et d'installations entre la Commune de la Roquette sur Siagne et l'association LINE DANCE PARTNERS ;
- f) n° 50/2008 attribuant à la Société Bigard Distribution le lot n° 1 « viande fraîche de boucherie », à la société Félix Potin le lot n° 7 « denrées alimentaires d'épicerie » et à la société PFCA le lot n° 9 « Pâtes fraîches » du marché alimentaire 2008/2010.

Ces documents sont consultables en Mairie – Direction Générale des Services.

Fait à la ROQUETTE-SUR-SIAGNE,
Le 4 Novembre 2008
Le Maire
André ROATTA

